

LIVRET DE CAPITALISATION CAFÉS DES LIBERTÉS

**10, 17, 24
JUN
2026
(LYON ET
VILLEURBANNE)**



**RENCONTRES GRATUITES
AUTOUR DES LIBERTÉS
ASSOCIATIVES : ÉCHANGES,
TÉMOIGNAGES, ENTRE-AIDE**



ORGANISÉ PAR :

**Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF**
Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC LE SOUTIEN DE :



**fondation
innovation
et transitions**

CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET SOUTIEN

CONTEXTE D'ÉMERGENCE :

En qualité de tête de réseau regroupant **14 réseaux membres**, présents dans de très nombreux secteurs et représentatifs de la diversité des associations en région, le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes a pour engagement de favoriser et de promouvoir le **développement d'une force associative utile et créative**.

Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes joue également un **rôle de porte-parole** sur les enjeux transversaux de la vie associative, mais aussi de **soutien auprès de ses pairs** lorsqu'elles rencontrent des problèmes avec les pouvoirs publics par exemple.

Lors des débats sur la loi dite séparatisme, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a fait entendre sa voix pour dénoncer la mise en place du Contrat d'Engagement Républicain (CER), qui entrave les libertés associatives et qui n'est qu'un signe des restrictions croissantes des libertés des associations.

Dans ce contexte, émerge l'idée de construire et proposer de nouveaux espaces : les Cafés des Libertés.

L'**objectif** de ces Cafés des Libertés était de créer des espaces de **rencontre**, de **témoignage**, de **réflexion** et d'**outillage** afin de favoriser le dialogue entre les **acteur.ices associatif.ves**, les **chercheur.euses** et les **citoyen.nes**, dans une perspective intersectionnelle.

À travers ces événements, l'objectif était également de mettre en lumière certains secteurs associatifs, qui se trouvent souvent plus touchés ou impactés par le phénomène de restriction des libertés associatives.



AVEC LE SOUTIEN DE :

La Chaire Lyonnaise des droits humains et environnementaux :

Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes tient à remercier chaleureusement la Chaire lyonnaise des droits humains et environnementaux pour son soutien aux Cafés des Libertés.

Créée par le Barreau de Lyon, la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et la Ville de Lyon, sous l'égide de la Fondation Innovation et Transitions, la Chaire a pour mission de promouvoir les droits humains et environnementaux auprès du grand public sur le territoire lyonnais. Elle vise notamment à favoriser la sensibilisation des étudiants et du grand public aux droits humains, en accompagnant les institutions, associations et fondations du territoire dans la réalisation de projets de défense de ces droits.

Grâce à son engagement en faveur de la promotion des droits et au respect de la pluralité des points de vue, la Chaire lyonnaise des droits humains et environnementaux a permis aux Cafés des Libertés d'offrir à un large public des espaces de dialogue et de réflexion sur des enjeux essentiels à notre société.

La Fondation Innovation et Transitions :

Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes remercie également la Fondation Innovation et Transitions pour son soutien précieux.

Elle a pour ambition de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation en portant des actions soutenues par des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et du monde socio-économique. Elle entend ainsi contribuer à un développement scientifique, environnemental, social, économique et culturel, équilibré et solidaire sur le territoire, en agissant au service de l'intérêt général.

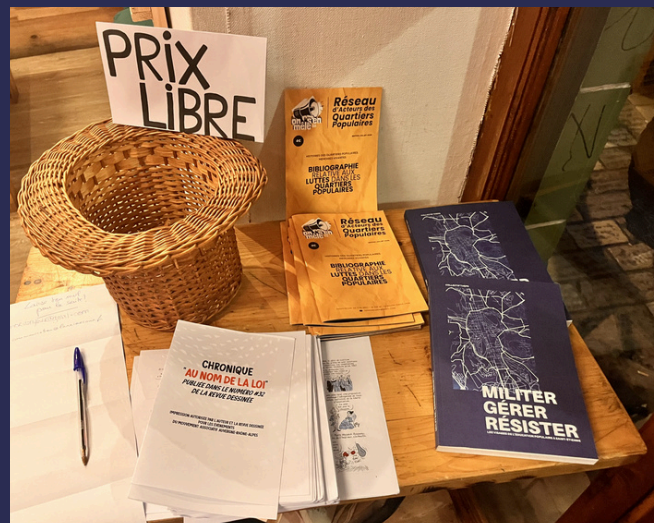
Par son engagement en faveur de l'intérêt général et des transitions sociales, environnementales et démocratiques, la Fondation Innovation et Transitions a contribué à faire des Cafés des Libertés un véritable espace citoyen d'échange et de sensibilisation.

3 CAFÉS DES LIBERTÉS, 3 THÉMATIQUES, 1 MÊME FORMAT

Ces événements ont pris la forme de 3 rencontres, les mercredis soirs de juin, le 10, le 17 et le 24, dans la métropole lyonnaise. Lors des 3 Cafés des Libertés, le format était le même : **une table ronde**, avec **1 h 30 de témoignages** et de **partage d'expérience**, suivie de **30 minutes d'échanges avec le public**, au cours desquels les personnes avaient l'occasion de partager leurs questions et leur point de vue, afin d'enrichir et prolonger les échanges.

Au cours des différents événements, étaient rassemblés diverses associations, chercheur.euses, ou collectifs, afin d'échanger autour de **3 thématiques** et de mettre en valeurs **3 secteurs associatifs particulièrement impactés par la question des libertés associatives**; les associations féministes et queer, les associations anti-racistes et de lutte contre l'islamophobie, et les associations écologistes.

Ces événements étaient **gratuits, accessibles à tous.tes et inclusifs**. En co-organisation avec les lieux qui nous ont accueillis, une cantine solidaire à prix libre était proposée. De plus, grâce au travail d'une librairie indépendante lyonnaise, une sélection d'ouvrages en lien avec les thématiques était proposée lors du 1er Cafés des Libertés, permettant aux personnes présentes, et le souhaitant, de prolonger leurs réflexions et de continuer à se renseigner sur les sujets abordés.



VALORISATION EN PODCASTS :

Pour prolonger la portée de ces moments d'échange et permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, une **valorisation des 3 tables rondes** a été pensée **sous forme de podcasts**. Cela répond à un double objectif : offrir aux personnes n'ayant pas pu se déplacer les mercredis soirs la possibilité de retrouver l'intégralité des témoignages et échanges, et permettre une diffusion des contenus dans le temps, bien au-delà de la date des événements eux-mêmes.

Les 2 premiers Cafés des Libertés ont été enregistrés grâce à l'association **Questions d'Asso**, qui réalise des podcasts par et pour les associations. Au-delà du seul enregistrement, Questions d'Asso a également **co-animé** et **co-organisé** ces deux premières tables rondes aux côtés du Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes, apportant son **expertise** tant sur le **contenu** que sur la **captation audio**. Avec la diffusion de ces podcasts sur leurs plateformes d'écoute, l'ambition est également de pouvoir toucher des personnes plus ou moins sensibilisées aux questions des libertés associatives, et ainsi d'élargir le cercle des personnes informées et mobilisées sur ces enjeux.

Le 3ème et dernier enregistrement a quant à lui été réalisé grâce au matériel mis à disposition par l'Alternatibar, lieu d'accueil de ce dernier Café des Libertés.

10 JUIN 2026



ASSOCIATIONS FÉMINISTES ET QUEER

Lors du tout premier Café des Libertés, ayant eu lieu au Rita Plage, cadre particulièrement en résonance avec la thématique du soir, le public a été plus qu'au rendez-vous pour venir écouter nos intervenantes.

Les échanges ont dans un premier temps mis en lumière les **conditions d'exercice** de ces deux **associations**, et notamment **leur rapport aux financements publics**. D'un côté, le Planning Familial 69, solidement installé sur le territoire avec un budget d'un million d'euros et 19 salarié-es, fait face à une dépendance croissante aux logiques de financement par projet, au reporting, et à une forme d'autocensure dans ses prises de parole publiques. De l'autre côté, l'association FRISSE, fonctionnant sans salariés avec un plus petit budget, ce qui lui confère une plus grande liberté d'action, mais une précarité structurelle réelle. Deux modèles très différents, qui posent chacun à leur manière **la question de l'indépendance associative**.

Au-delà du financement, les échanges ont également porté sur la manière dont ces associations sont perçues dans l'espace public, les attaques dont elles peuvent faire l'objet, notamment de la part de mouvements d'extrême droite, les inquiétudes face à un contexte politique de plus en plus hostile, et les **entraves aux libertés associatives** qu'elles peuvent rencontrer. Malgré leurs différences, les deux associations partagent un **même terrain d'action** autour des violences sexistes et sexuelles et de l'accompagnement des personnes concernées, avec une même conviction : la nécessité d'une approche intersectionnelle, intégrant notamment les réalités des personnes trans et des travailleuses du sexe, encore trop peu prises en compte dans les politiques publiques.

C'est ce point de convergence qui a naturellement ouvert la parole à Bérénice Hamidi, en dressant un état des lieux des **dispositifs de prise en charge des VSS** existants en France, qu'ils soient **judiciaires** ou **thérapeutiques**, et de leurs **nombreuses limites** face à des violences qui traversent l'ensemble de la société. Elle a également ouvert des **pistes de transformation**, exposées dans son ouvrage, puis à fini en soulignant le rôle central et l'importance que peuvent jouer les associations et les collectifs citoyens pour faire évoluer ces dynamiques.



INTERVENANT.ES

- **L'association FRISSE (Femmes Réduction des Risques et Sexualité)**

Association développant des actions d'information, de prévention et de réduction des risques autour des questions de santé, de sexualité et de lutte contre les discriminations et les violences.

- **Le Planning Familial du Rhône**

Association féministe d'éducation populaire engagée pour les droits sexuels et reproductifs, l'accès à la santé sexuelle et la lutte contre les discriminations.

- **Bérénice HAMIDI**

Chercheuse et professeure à l'Université Lumière Lyon 2, et co-directrice, avec Gaëlle Marti, de l'ouvrage collectif « Faire face aux violences sexistes et sexuelles : changer les représentations, repenser les prises en charge », paru aux Presses universitaires de Vincennes en 2026. Spécialiste des études de genre, des théories féministes et des approches intersectionnelles,

LIEU D'ACCEUIL

- **Le Rita Plage**

un tiers-lieu féministe, militant et LGBTQI+ friendly situé à Villeurbanne. Le Rita Plage est devenu une Scop récemment, qui a vocation à être un espace de rencontres et d'échanges sociaux, artistiques et culturels

17 JUIN 2026



INTERVENANT.ES

- **Le PACTE Lyon Respirable**

Collectif citoyen et associatif engagé pour une métropole plus juste, inclusive et décoloniale, œuvrant contre les discriminations et les violences systémiques, et pour l'accès effectif aux droits, à la dignité et à la participation de toutes.

- **On S'en Mêle 69**

Association citoyenne rassemblant des habitant.es autour des enjeux sociaux et démocratiques, engagée pour la justice sociale, la lutte contre les discriminations, la participation citoyenne et l'implication des jeunes dans la vie publique et les décisions qui concernent leurs territoires.

- **Lucas FAURE**

Postdoctorant au GERME à l'Université libre de Bruxelles et chercheur associé au MESOPOLHIS, dont les travaux portent sur l'associatif musulman, les ONG musulmanes et les formes contemporaines d'engagement humanitaire et citoyen.

LIEU D'ACCEUIL

- **L'Ile Égalité**

Un lieu de solidarités autogéré situé dans le quartier de Cusset à Villeurbanne, porté par le Collectif Solidarités Cusset. Développant des actions d'entraide et de justice sociale afin de renforcer les liens de voisinage et la participation citoyenne. Accueillant de nombreuses activités sociales, culturelles et militantes, faisant vivre un espace collectif ouvert, solidaire et accessible.



Les échanges ont mis en lumière deux manières très différentes, mais **complémentaires d'investir le champ politique**, afin de faire entendre la voix des **personnes marginales.es**. Le Pacte Lyon Respirable, mouvement réunissant 23 associations féministes, climatiques et antiracistes, a choisi d'interpeller les candidat.es aux élections, en leur soumettant des engagements concrets à signer. On s'en mêle 69, de son côté, est allé encore plus loin en présentant directement des candidat.es aux dernières élections municipales, dont plusieurs d'entre elleux ont été élu.es.

Les avantages d'être structuré en association ou en collectif relèvent, pour ces deux structures, de **visions** et de **volontés différentes**, qui ont également été discutées. La soirée a également été l'occasion d'aborder de front les **difficultés rencontrées** par les associations, et plus largement les personnes engagées dans des luttes antiracistes et de lutte contre l'islamophobie.

Lucas Faure a apporté un éclairage de chercheur sur **les effets concrets de la loi dite séparatisme** sur l'associatif musulman, venant **clarifier dans la loi le vécu subi sur le terrain** depuis bien longtemps. Nous avons également parlé de **l'autocensure généralisée, de l'évitement du politique**, de la nécessité de "montrer patte blanche" auprès des pouvoirs publics, des contraintes que les associations chrétiennes, par exemple, ne rencontrent que rarement. Il a également souligné que les répressions touchant les quartiers populaires et les associations minoritaires ont souvent une **valeur de test, avant de se généraliser** à d'autres secteurs.

Les échanges ont conclu sur une conviction partagée : **face aux vents contraires et à des répressions qui se globalisent, la convergence des luttes n'est pas une option mais une nécessité.**

ASSOCIATIONS ANTIRACISTES ET DE LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

24 JUIN 2026



ASSOCIATIONS ÉCOLOGISTES

Pour clore la première édition des Cafés des Libertés quatre intervenant-es étaient réuni-es à l'Alternatibar. La soirée a d'abord mis en lumière, une nouvelle fois, la question du financement et de l'indépendance, en mettant en avant le **phénomène de polarisation du tissu associatif**.

En prenant l'exemple de nos deux associations du soir : FNE Rhône, avec un budget important financé quasi exclusivement par des collectivités publiques, vivant sous la dépendance directe des couleurs politiques des élu-es locaux-les, en ayant toutefois un accès plus important aux équipes techniques et élues des collectivités dans une optique de dialogue. À l'inverse, Action Justice Climat ayant fait le **choix délibéré** de ne pas reposer sur des subventions publiques, finançant son fonctionnement principalement via le bar de l'Alternatibar et les dons, **un choix** directement lié à ses **modes d'action**, notamment la **désobéissance civile**.

Les deux associations ont ensuite **témoigné des entraves** concrètes auxquelles elles ont été confrontées récemment. FNE 69 a vu ses subventions coupées après l'envoi d'un courrier collectif alertant sur un projet de port de plaisance à Anse, avant de se voir proposer une "charte de bonne conduite" à signer pour les retrouver. Action Justice Climat, de son côté, a remporté une victoire **juridique et symbolique** face à une décision de refus de financement liée à l'usage du Contrat d'Engagement Républicain, mais **pas financière**, puisque les frais de procédure restent entièrement à leur charge. Les deux associations ont également évoqué les **disqualifications publiques** dont elles font l'objet.

Ce qui a permis l'**élargissement** de la réflexion au **monde de la presse indépendante**, au sein duquel nous retrouvons les **mêmes dynamiques**. Rue89Lyon a témoigné des pressions quotidiennes subies, menaces de procès, intimidations, exclusions de points presse et procédures judiciaires récentes. Charlotte Clavreul a mis en perspective ces réalités en présentant le Fonds Riposte, créé pour prendre en charge les frais d'avocat des médias indépendants visés par des procédures abusives, un outil qui illustre une dynamique plus large. Face à la concentration des médias et à la multiplication des pressions, les médias indépendants apprennent progressivement à se considérer non plus comme des concurrents, mais comme des partenaires d'un **même contre-pouvoir à préserver**.



INTERVENANT.ES

- **France Nature Environnement Rhône**

Association luttant pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement dans un souci de développement durable

- **Action Justice Climat**

Association militant pour l'écologie et la justice sociale, mobilisant citoyen-nes et collectifs autour des enjeux climatiques, démocratiques et de solidarité

- **Fonds pour une Presse Libre**

Premier fonds de dotation créé en France et consacré à la presse en France, engagé pour la défense du pluralisme, de l'indépendance des médias et du droit à une information libre et accessible à toustes.

- **Rue89Lyon**

Média local indépendant d'enquête et d'investigation, a-partisan, qui décrypte l'actualité lyonnaise et met en lumière les enjeux sociaux, politiques et environnementaux du territoire.

LIEUX D'ACCEUIL

- **Alternatibar**

Tiers-lieu associatif et militant situé à Lyon, l'Alternatibar est un espace convivial dédié aux initiatives citoyennes, aux rencontres et aux mobilisations en faveur de la transition écologique, de la justice sociale et des alternatives solidaires.

CONCLUSION ET FUTUR

CONCLUSION

Au fil de ces trois soirées, un fil conducteur s'est dessiné avec clarté : **quelle que soit la thématique, quel que soit le secteur, les associations qui osent défendre des causes minoritaires, interpeller les pouvoirs publics ou exercer leur droit à la contestation se heurtent aux mêmes mécanismes**: pressions financières, autocensure, disqualifications, procédures judiciaires.

Ces Cafés des Libertés ont permis de **nommer** ces réalités, de les **mettre en commun** et de les **rendre visibles**. Ils ont aussi démontré que la réponse à ces entraves ne peut être qu'une **réponse collective** : entre associations, entre secteurs, entre générations militantes. C'est ce que nous continuerons à construire.

DES FUTURES ÉDITIONS ?

Cette première édition des Cafés des Libertés n'est qu'un point de départ. La richesse des échanges, la diversité des personnes présentes et la profondeur des sujets abordés nous confortent dans l'idée que ces espaces de rencontre **répondent à un besoin réel**.

D'autres **éditions sont envisagées**, pour continuer à **explorer** de nouveaux secteurs associatifs, à **créer des liens** entre les luttes et à **outiller** les associations et les citoyen·nes. En attendant, les échanges de ces trois soirées sont accessibles sous forme de **podcasts**, une invitation à (r)écouter, à partager et à continuer la réflexion.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Les Cafés des Libertés s'inscrivent dans une démarche plus large portée par le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes : celle de **créer des outils durables** au service des associations.



Dans cette perspective, une **plateforme collaborative** en ligne a été créée, nommé "**Libertés Associatives Auvergne-Rhône-Alpes**" pour centraliser des ressources, partager des expériences et renforcer les solidarités entre structures. Que vous soyez une association souhaitant inscrire un de vos futurs événements, voulant témoigner d'une atteinte à vos libertés, voulant entrer en contact avec des "personnes-ressources", ou simplement cherchant à vous informer et à vous outiller, cette plateforme est faite pour vous.

10, 17, 24 JUIN LYON, VILLEURBANNE

CAFÉS DES LIBERTÉS

Rencontres gratuites autour des libertés associatives : échanges, témoignages, entre-aide.

FÉMINISME ET QUEER ANTIRACISME ET ISLAMOPHOBIE ÉCOLOGIE



par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes - avec le soutien de la Chaire des droits humains et environnementaux et de la Fondation innovation et transitions



Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

Auvergne-Rhône-Alpes

LEMOUVEMENTASSO
CIATIF-AURA.ORG

CONTACT@LEMOUV
EMENTASSOCIATIF-
AURA.ORG

Ce document a été créé par le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes sur la base de la première édition des Cafés des Libertés.

- La licence appliquée est la Creative Commons BY-NC-SA
 - Attribution (nommer les auteurs)
 - Non Commercial (pas de profit commercial sur le partage sans notre autorisation)
 - Partage à l'identique (avec même licence).
- Pour plus de détails sur cette licence, vous pouvez consulter [cette page](#). En complément, [sur cette page](#), vous trouverez un comparatif des différentes licences existantes.
- Vous pouvez adapter le document en nous citant, et en indiquant le lien vers notre travail : cela permet de respecter le repartage dans les mêmes conditions qu'implique la licence.
- Voici [le lien](#) vers le modèle Canva (Canva Pro gratuit pour les associations).